



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mardi, le 19 décembre 2017 compter de 9h15 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de madame Jane Toller préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Tuesday, December 19th 2017 at 9h15 in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Conseiller régional monsieur Winston Suntrum L'Isle-aux-Allumettes

Conseiller régional monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Conseillère régionale madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield

Conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake

Conseiller régional monsieur John Armstrong, maire de Clarendon

Conseillère régionale madame Sandra Murray, mairesse de Shawville

Conseiller régional monsieur Maurice Beauregard, maire de Campbell's Bay

Conseillère régionale madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro

Conseiller régional monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester

Conseiller régional monsieur Serge Newberry, maire de L'Île-du-Grand-Calumet

Conseiller régional monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson

Conseillère régionale monsieur Gilles Dionne, maire de Mansfield-et-Pontefract

Conseiller régional monsieur David Rochon, maire de Waltham

Conseiller régional monsieur Brent Orr, maire de Bristol

Conseiller régional monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood

Conseiller régional monsieur Gaston Allard, maire de Fort-Coulonge

Conseillère régionale madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Conseillère régionale madame Karen Kelly, mairesse de Thorne

Monsieur Bernard Roy Directeur général

Monsieur Gabriel Lance Directeur général adjoint

Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire

Madame Émilie Chazelas Directrice du développement économique

Madame Danielle Belec Communications

Madame Jocelyne Côté Communications

Madame Annie Vaillancourt comptable

Madame Nancy Dagenais Greffière

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

Nous enregistrons l'arrivée de monsieur Brent Orr à 9h14.

We register the arrival of Mr. Brent Orr at 9:14 a.m.

RESOLUTION

C.M. 2017-12-01

Il est proposé par la préfète madame Jane Toller et résolu d'ouvrir la session régulière du conseil régional de la MRC Pontiac pour le 19 décembre 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Warden Toller and resolved that the Regular Session of the Regional Council of the MRC Pontiac for December 19th 2017.

CARRIED

2 ÉVÈNEMENTS | EVENTS | ANNONCES | ANNOUNCEMENTS

3 TOURISM KIOSK

RESOLUTION**C.M. 2017-12-02**

Il est proposé par le conseiller régional M. Winston Sunstrum et résolu de demander que la politique générale de la MRC concernant les kiosques touristiques sur notre territoire soit examinée à l'échelle de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Winston Sunstrum and resolved to have an MRC wide policy on the different kiosk in the tourism kiosk MRC Pontiac wide system reviewed.

CARRIED

4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

Warden Toller will circulate to the mayors the information regarding heavy vehicle inspection on the territory of the MRC Pontiac.

Warden Toller is interested in doing a town hall meeting on Forestry - January 15th at 7 p.m. She is looking for a location.

Préfète Toller diffusera aux maires l'information concernant l'inspection des véhicules lourds sur le territoire de la MRC de Pontiac.

Préfète Toller est aussi intéressée à tenir une assemblée publique sur la foresterie le 15 janvier à 19 h. Elle cherche un endroit.

RESOLUTION**C.M. 2017-12-03**

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

5 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES DERNIÈRES RENCONTRES |
ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETINGS

RESOLUTION

C.M. 2017-12-04

Il est proposé par la conseillère régionale madame Karen Kelly et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du mois de novembre 2017 du conseil régional de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to adopt the minutes of the November 2017 meeting of the Pontiac Regional County Municipality.

CARRIED

6 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL - COMITÉ ADMINISTRATION -
ADOPTION OF MINUTES

RESOLUTION

C.M. 2017-12-05

Il est proposé par le conseiller régional monsieur John Armstrong et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du comité d'administration de la MRC Pontiac du 5 décembre 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. John Armstrong and resolved to adopt the minutes of the December 5 2017 Administration meeting of the MRC Pontiac.

CARRIED

7 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

9H45 CONSEILLER DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET - M. JAMES AZOLA

Mr. Azola asks that support for the mines be done with caution on Calumet Island. He also wants to know what the MRC has done for tourism?

He wants to know who to speak to regarding his tourism vision.

Warden Toller invites him to the Pontiac tourism meetings. She invites him to put his ideas on paper and he will be advised of the first meeting of the Pontiac Tourism Association.

Nous enregistrons l'arrivée de monsieur Donald Gagnon à 9h50.
We register the arrival of Mr. Donald Gagnon at 9:50 a.m.

Regional councillor Larivière advises the M. Azola that the each council is responsible for the organisation of events and such in their respective municipality, Warden Toller also says that the Pontiac Tourism Association will help market it.

M. Azola demande que l'appui pour les mines à l'île du Grand Calumet soient avec caution. Il veut aussi savoir ce que le MRC a fait pour le tourisme?

Il veut savoir à qui parler de sa vision touristique.

Préfète Toller l'invite aux rencontres de l'association de Tourisme Pontiac. Elle l'invite à mettre ses idées sur papier et il sera informé de la première rencontre de l'Association touristique du Pontiac.

La conseillère régionale Mme Larivière avise le M. Azola que chaque conseil est responsable de l'organisation des événements et que, dans leur municipalité respective, la Préfète Toller dit aussi que l'Association touristique du Pontiac pourrait leur aider à les commercialiser.

9H53

8 HUIS CLOS - IN CAMERA - OUVERTURE - OPENING

AUCUN - NONE

9 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

9.1 AJOUTS AU COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES | ADDITIONS TO THE HUMAN RESOURCES COMMITTEE

RESOLUTION**C.M. 2017-12-06**

CONSIDÉRANT que le comité de ressources humaines consiste de 4 membres élus;

CONSIDÉRANT que le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et la conseillère régionale Mme Colleen Larivière ont été nommé par voix de résolution par le comité d'administration de la MRC de Pontiac le 5 décembre 2017;

Il est proposé par la conseillère régionale Lynne Cameron et résolu d'ajouter la conseillère régionale Mme Kim Cartier Villeneuve et la conseillère régionale Mme Karen Kelly comme membres du comité de ressources humaines afin d'avoir quorum.

ADOPTÉE

WHEREAS the Human Resources Committee consists of 4 elected members;

WHEREAS the Regional Councilor Mr. Winston Sunstrum as well as Regional Councilor Mrs. Colleen Larivière were appointed by resolution of the MRC Pontiac Administrative Committee on December 5, 2017;

It is moved by the Regional Councilor Mrs. Lynne Cameron and resolved to add Regional Councilor Mrs. Kim Cartier Villeneuve and Regional Councilor Mrs. Karen Kelly as members of the Human Resources Committee in order to have a quorum.

CARRIED**9.2 ADOPTION DU RAPPORT ANNUAL D'ACTIVITÉS SQ | ADOPTION OF THE ANNUAL SQ ACTIVITY REPORT****RESOLUTION****C.M. 2017-12-07**

CONSIDÉRANT la résolution CSP-2017-12-04 du comité de sécurité publique composer des élus régionaux de la MRC de Pontiac et qui recommande au conseil régional de la MRC de Pontiac d'adopter le rapport annuel d'activités de la Sûreté du Québec MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Jim Gibson et résolu que la table régional de la MRC de Pontiac adopte le rapport annuel d'activités de la

Sûreté du Québec pour la MRC de Pontiac tel que présenté par capitaine Daniel Viau tel lors de la rencontre du comité CSP du 5 décembre 2017.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING resolution CSP-2017-12-04 of the Public Security committee composed of regional councillors of the MRC Pontiac which recommends to the regional

Council of the MRC Pontiac to adopt the annual activity report of the Sûreté du Québec MRC Pontiac;

It is moved by Regional Councillor Mr. Jim Gibson and resolved that the Regional table of the MRC Pontiac adopts annual activity report of the Sûreté du Québec MRC Pontiac as presented by Captain Viau at the meeting of the Public Security committee of the MRC Pontiac on December 5, 2017.

CARRIED

9.3 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE | NOMINATIONS TO THE PUBLIC SECURITY COMMITTEE OF THE MRC PONTIAC

RESOLUTION

C.M. 2017-12-08

CONSIDÉRANT QUE le CSP et la Sûreté du Québec partagent une mission commune qui consiste à offrir des services de sécurité publique de la meilleure qualité possible afin d'assurer un milieu de vie sécuritaire à l'ensemble des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'efficacité des décisions et des actions découlant des travaux du comité de sécurité publique dépend de l'implication régionale de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE le comité est composé de :

- Quatre à sept représentants des élus municipaux désignés par la MRC, incluant le président du comité choisi par les représentants municipaux au CSP;
- Deux représentants de la Sûreté, dont l'un est le directeur de poste.

CONSIDÉRANT QUE Toute modification dans la représentation des partenaires doit être signifiée à l'autre partie dans un délai de 30 jours;

CONSIDÉRANT QU'Il n'existe aucune limite quant à la durée du mandat des membres du comité, à l'exception de la présidence qui est d'un an. Ce mandat peut par contre être reconduit ;

CONSIDÉRANT QUE le comité doit se réunir une fois tous les deux mois sur convocation du président;

CONSIDÉRANT QUE seuls les représentants municipaux ont droit de vote;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Gilles Dionne et résolu de nommer les conseiller régional M. Jim Gibson, M. Maurice Beauregard, Mme Doris Ranger, Mme Kim Cartier-Villeneuve, M. Alain Gagnon, M. John Armstrong et M. Donald Gagnon comme membres du comité de sécurité publique de la MRC de Pontiac.

Il est également résolu de recommander au comité de nommer M. James Gibson comme président du CSP lors de la rencontre de janvier 2018.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the CSP and the Sûreté du Québec share a common mission to provide public safety services of the highest quality possible to ensure a safe living environment for all citizens;

WHEREAS the effectiveness of decisions and actions resulting from the work of the public safety committee depends on the regional involvement of its members;

WHEREAS the committee is composed of:

- Four to seven representatives of municipal elected officials designated by the MRC, including the chair of the committee chosen by the municipal representatives to the CSP;
- Two representatives of the Sûreté, one of whom is the Captain;

WHEREAS any change in the representation of the partners must be served to the other party within 30 days;

WHEREAS there is no limit on the term of office of the members of the committee, with the exception of the Presidency which is a one-year term. This mandate may be renewed;

WHEREAS the committee must meet once every two months at the invitation of the president;

WHEREAS only municipal representatives have the right to vote;

It is moved by the Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to

appoint Regional Councilor Mr. Jim Gibson, Mr. Maurice Beauregard, Mrs. Doris Ranger, Mrs. Kim Cartier-Villeneuve, Mr. Alain Gagnon, Mr. John Armstrong and Mr. Donald Gagnon as members of the Public Security Committee of the MRC Pontiac.

It is also resolved to recommend to the CSP to appoint Mr. James Gibson as Chair at the January 2018 meeting.

CARRIED

9.4 ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES CSP POUR 2018 | **ADOPTION OF THE 2018 CALENDAR OF MEETINGS FOR THE CSP**

RESOLUTION

C.M. 2017-12-09

CONSIDÉRANT que la loi établit deux obligations relatives au fonctionnement du comité :

- Le comité doit se réunir une fois tous les deux mois sur convocation du président;
- Seuls les représentants municipaux ont droit de vote.

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Serge Newberry et résolu d'adopter le calendrier pour l'année 2018 du comité de sécurité publique de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the law establishes two obligations relating to the functioning of the committee:

- The committee must meet once every two months when convened by the president;
- Only municipal representatives have the right to vote.

It is proposed by the Regional Councillor Mr. Serge Newberry and resolved to adopt the calendar for the year 2018 of the public security committee of the MRC Pontiac.

CARRIED

9.5 NOMINATION DE LA PRÉFÈTE JANE TOLLER À SIÉGER SUR LE COMITÉ DE LA FQM

RESOLUTION

C.M. 2017-12-10

CONSIDÉRANT l'importance de la revitalisation de l'industrie forestière dans la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT les enjeux économiques liés au développement de la foresterie et de ses sous-produits;

CONSIDÉRANT les intérêts de la Préfète Mme Jane Toller à siéger au comité du «Regroupement des communautés forestières de la FQM»;

Il est proposé par le conseiller régionale madame Sandra Murray et résolu que la Table régionale de la MRC de Pontiac demande à la FQM d'accepter la nomination de la préfète Mme Toller au «Regroupement des communautés forestières de la FQM».

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the importance of the revitalization of the forestry industry in the MRC Pontiac;

CONSIDERING the economic enjeux linked to the development of forestry and it's by-products;

CONSIDERING the interests of Warden Jane Toller to sit on the committee of 'Regroupement des communautés forestière de la FQM';

It is moved by Regional councillor and resolved that the Regional table of the MRC Pontiac request to the FQM to accept the nomination of Warden Toller to the 'Regroupement des communautés forestières de la FQM'.

CARRIED

9.6 SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

RESOLUTION

C.M. 2017-12-11

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Anne-Marie Gendron, directrice de l'Outaouais pour le Ministère de la Culture et des Communications du Québec au comité plénier le 12 décembre 2017;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur John Armstrong et résolu de mandater la Préfète Mme Jane Toller de signer l'entente triennale de développement culture 2017-2020 avec le Ministère de la Culture et des Communications au nom de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the presentation of Anne-Marie Gendron, Director of the Outaouais for the Ministry of Culture and Communications of Quebec to the Plenary Committee on December 12, 2017;

It is proposed by Regional councillor Mr. John Armstrong and resolved to mandate the Warden Mrs. Jane Toller to sign the triennial agreement for cultural development 2017-2020 with the Ministry of Culture and Communications on behalf of the MRC Pontiac.

CARRIED

9.7 DÉCLARATION COMMUNE DU FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

RESOLUTION

C.M. 2017-12-12

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la

signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Doris Ranger et résolu

D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

Coordonnées des différents ministères

M. Justin Trudeau

Premier ministre du Canada

Chambre des communes

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0A6

justin.trudeau@parl.gc.ca

M. Philippe Couillard

Premier ministre du Québec

Conseil exécutif

Édifice Honoré-Mercier

835, boulevard René-Lévesque Est

3e étage

Québec (Québec) G1A 1B4

Mme Dominique Anglade

Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville

6e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

ministre@economie.gouv.qc.ca

M. Luc Blanchette

Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
ministre-mffp@mffp.gouv.qc.ca

M. Carlos Leitao

Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis
1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
ministre@finances.gouv.qc.ca

M. Martin Coiteux

Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau
4e étage
Québec (Québec) G1R 4J3J.
ministre@mamot.gouv.qc.ca

M. Laurent Lessard

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy
12e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

Mme Isabelle Melançon

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7
ministre@mddelcc.gouv.qc.ca

non-official translation

CONSIDERING THAT economies of the forest provide direct employment for over 106 000 people, representing 2.8% of the Quebec economy;

WHEREAS the economic activities that make up the forest economies contribute more than \$ 9.5 billion to the Québec economy, of which nearly \$ 1 billion is related to the exploitation of non-timber forest products and recreational activities;

WHEREAS the Forum of Forest Communities organized by the FQM, held in Quebec City on November 28th, concluded with the signing of a joint declaration by more than 14 signatories representative of the different economic activities related to the forest ;

It is moved by Regional councillor Mrs. Doris Ranger and resolved to:

SUPPORT the joint statement adopted at the 2017 Forest Communities Forum;

ASK the FQM to take the necessary actions to implement the commitments stemming from the joint declaration of the 2017 Forest Communities Forum;

TRANSMIT this resolution to the Premier of Quebec (D.C. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ Mamotthe Prime Minister of Canada.

CARRIED

9.8 FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS DÉCOULANT DE LA LOI 132 CONCERNANT LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES ET EXEMPTION DU RÉGIME DE COMPENSATION

RESOLUTION

C.M. 2017-12-13

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n^o 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n^o 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

Il est proposé par la conseillère Madame Karen Kelly et résolu

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER demander au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts liés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n^o 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de

transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

non-official translation

Wetlands - Funding new responsibilities

WHEREAS the Government's policy of consultation and administrative alleviation for municipalities specifies that the government must make an economic cost analysis when a government measure is likely to lead to a significant increase in responsibilities for a municipality;

WHEREAS sanction of 16 June 2017 of the Law No. 132 concerning the conservation of wetlands and waterways by the Government of Quebec;

WHEREAS this law requires the MRCs to assume a new responsibility, namely the adoption and management of a regional wetland and water resources plan (PRMHH);

WHEREAS the MRC will have 5 years to develop its PRMHH and that it will have to be revised every 10 years;

WHEREAS the MRCs will have to complete the identification of wetlands and waterfalls;

CONSIDERING the magnitude of the task in terms of financial and human resources in order to carry out this imposed responsibility;

WHEREAS no financial compensation is currently provided to help MRCs meet this obligation;

WHEREAS the systematic financial compensation provided for in the transitional measures of Bill 132 may have significant financial impacts for the RCMs and municipalities;

WHEREAS the MRCs and municipalities intervene regularly in the water and wet environments in the exercise of their competence relative to the management of the rivers, or to maintain infrastructures which, in certain cases, belong to the government of Quebec.

It is moved by Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to:

ASK the MDDELCC for a cost analysis for the implementation of wetland and water management and conservation plans as well as the financial impacts for municipalities of the implementation of the provisions of the Act;

ASK the Quebec government for adequate funding to enable MRCs to complete the identification of wetlands;

TO ASK the Quebec government to provide financial assistance to the MRCs to cover the costs related to the implementation and management of the regional wetland and water plan;

TO REQUEST from the Government an exemption to the compensation scheme provided for in Act No. 132 for MRCs and municipalities in the framework of the carrying out of works pertaining to the exercise of their competencies and for carrying out public infrastructure works;

TO ASK all the MRCs of Quebec to adopt and transmit this resolution to the Minister of Sustainable Development, Environment and the Fight Against Climate Change and to the Minister of Municipal Affairs and Occupation of the territory.

CARRIED

9.9 SERVICE 911 - SIGNATURE DE L'ENTENTE | SIGNING OF THE AGREEMENT

Directeur général M. Bernard Roy informe les conseillers régionaux que le transfert ne sera fera pas avant la fin du mois de janvier 2018.

Director General Mr. Bernard roy informs the regional councillors that the transfer will not take place before the end of January 2018.

RESOLUTION

C.M. 2017-12-14

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, par sa résolution 12-10-321, autorisait le directeur général et secrétaire-trésorier à signer une entente entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC de Pontiac afin d'offrir le service de répartition incendie à la MRC de Pontiac;

ATTENDU QUE ladite entente de répartition incendie a été signée par la MRC des Collines-de-l'Outaouais le 18 décembre 2012 et par la MRC de Pontiac le 21 janvier 2013;

ATTENDU QUE conformément à l'article 16.2 de ladite Entente, la MRC de Pontiac s'est montrée satisfaite des services rendus dans la répartition incendie par le Centre d'appels urgents 9-1-1 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et qu'elle s'engage, par conséquent, à contracter avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour le service de répartition des appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE ladite entente de répartition incendie a été signée par la MRC

des Collines-de-l'Outaouais le 18 décembre 2012 et par la MRC de Pontiac le 21 janvier 2013;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac avec la résolution C.M. 2017-09-05 a acceptée la délégation de pouvoir des municipalités locales pour la gestion des contrats de services 911;

ATTENDU QUE conformément à l'article 16.2 de ladite Entente, la MRC de Pontiac s'est montrée satisfaite des services rendus dans la répartition incendie par le Centre d'appels urgents 9-1-1 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et qu'elle s'engage, par conséquent, à contracter avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour le service de répartition des appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE ce comité doit se réunir au moins deux (2) fois par année ou à la demande des parties et soumettre les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions aux autorités respectives de chaque MRC;

ATTENDU QU'à partir du 1er janvier 2018, la MRC des Collines recevra, pour le territoire de la MRC de Pontiac, à l'exception de Rapides-des-Joachims, le montant de la taxe municipale pour le 9-1-1, telle que définie par le Règlement encadrant la taxe municipale sur le 9-1-1.

ATTENDU QUE si une des municipalités de la MRC de Pontiac n'adhère pas à la prise d'appels d'urgence 9-1-1, mais désire conserver la répartition des appels incendie, cette dernière devra déboursier annuellement la somme de 2 805,00 \$, plus les taxes fédérales, afin de bénéficier des services de répartition incendie de la MRC des Collines.

Il est proposé par le Conseiller régional monsieur Maurice Beauregard et résolu d'autoriser madame Jane Toiler, préfète, et monsieur Bernard Roy, son directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la MRC de Pontiac l'entente de service de répartition incendie entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

9.10 AUTORISATION DE SIGNER L'ENTENTE ODO (OBSERVATOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS)

RESOLUTION

C.M. 2017-12-15

ATTENDU que l'UQO est à mettre sur pied, avec des partenaires de

l'Outaouais, un observatoire ayant pour but de recenser, de colliger, d'analyser et de rendre accessible les informations et les connaissances sur un phénomène social, économique, culturel ou scientifique du milieu urbain et rural;

ATTENDU que l'UQO et les MRC ont convenu d'être partenaires pour la mise sur pied de l'Observatoire de développement de l'Outaouais (ODO);

ATTENDU que les MRC se voient conférer d'accorder une aide dans la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;

ATTENDU QUE LATINO est une corporation sans but lucratif dont les travaux servent d'appui à la prise de décision des décideurs publics en matière d'aménagement, d'environnement et de développement économique et social;

ATTENDU les ententes déjà conclues ou à venir avec d'autres partenaires de l'Outaouais pour participer à la création et au fonctionnement de l'Observatoire du développement de l'Outaouais;

ATTENDU que les travaux de cet observatoire serviront, entre autres, les besoins de la population des MRC, en matière :

- de veille, d'information et de référence;
- de formation et de transfert de connaissances;
- de diffusion de l'information dans la communauté.

ATTENDU que ce projet d'observatoire représente une valeur ajoutée, notamment pour les MRC, mais aussi pour la grande région de l'Outaouais;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur David Rochon et résolu que la table régionale de la MRC de Pontiac accepte de s'engager à verser, individuellement, à la Fondation, cinq mille dollars (5 000 \$) pour les deux (2) premières années de l'entente, soit 2017-2018 et 2018-2019, puis de quinze mille dollars (15 000 \$) par année, pour les trois (3) années subséquentes, soit 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Également résolu que la durée de l'entente spécifique est de cinq (5) ans à compter de sa signature et couvre les années financières suivantes :

	Du	Au
An 1	1 ^{er} avril 2017	31 mars 2018

An 2	1 ^{er} avril 2018	31 mars 2019
An 3	1 ^{er} avril 2019	31 mars 2020
An 4	1 ^{er} avril 2020	31 mars 2021
An 5	1 ^{er} avril 2021	31 mars 2022

Et finalement de mandater la préfète madame Jane Toller de signer l'entente au nom de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the UQO is setting up, with partners of the Outaouais, an observatory whose purpose is to identify, collect, analyze and make available information and knowledge about a social, economic, cultural phenomenon or urban and rural scientist;

WHEREAS the UQO and the MRCs have agreed to be partners in setting up the Outaouais Development Observatory (ODO);

WHEREAS the MRCs are granted assistance in the pursuit, on or off the territory, of charities, education, culture, youth training and any good initiative; -being of the population;

WHEREAS LATINO is a non-profit corporation whose work is used to support the decision-making of public decision-makers regarding planning, the environment and economic and social development;

WHEREAS the agreements already concluded or to come with other partners of the Outaouais to participate in the creation and operation of the Outaouais Development Observatory;

WHEREAS the work of this observatory will serve, among other things, the needs of the population of the MRCs, in:

- • watch, information and reference;
- • training and knowledge transfer;
- • dissemination of information in the community.

WHEREAS this observatory project represents added value, particularly for the MRCs, but also for the greater Outaouais region;

It is moved by the Regional Councillor Mr. David Rochon and resolved that the

regional table of the MRC Pontiac agrees to commit to pay, individually, to the Foundation, five thousand dollars (\$ 5,000) for the first two (2) years of the agreement, 2017-2018 and 2018-2019, then fifteen thousand dollars (\$ 15,000) per year, for the next three (3) years, 2019-2020, 2020-2021 and 2021-2022.

Also resolved that the duration of the specific agreement is five (5) years from its signature and covers the following financial years:

From to

Year 1 April 2017 March 31, 2018

Year 2 April 1, 2018 March 31, 2019

Year 3 April 1, 2019 March 31, 2020

Year 4 April 1, 2020 March 31, 2021

Year 5 April 1, 2021 March 31, 2022

And finally to mandate Warden Mrs. Jane Toller to sign the agreement on behalf of the MRC Pontiac.

CARRIED

10 FINANCES

RESOLUTION

C.M. 2017-12-16

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller régional Monsieur Donald Gagnon et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de \$305 758.64 de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 244 356.85\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 407.45\$ pour les périodes de paie 24 et 25 pour l'année 2017.

ADOPTÉE

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional councillor Mr. Donald Gagnon and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$305 758.64 and the list of payments in the amount of \$244 356.85.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 407.45 for pay periods 24 and 25 of the year 2017.

CARRIED

11 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT

11.1 OMH

RESOLUTION

C.M. 2017-12-17

CONSIDÉRANT QUE les démarches sont entamées pour le regroupement des Offices Municipaux d'Habitation (OMH)

CONSIDÉRANT QUE du fait que certains documents n'ont pas été complétés à temps pour un regroupement en 2018

CONSIDÉRANT QUE les OMH ne peuvent pas se regrouper avant 2019

CONSIDÉRANT QUE les OMH peuvent compléter les documents en 2018

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un regroupement des OMH et pas de la création d'un Office Régional d'Habitation

CONSIDÉRANT QUE la MRC avait proposé son soutien dans l'accompagnement du regroupement in 2017

Il est proposé par le conseiller régional M. Alain Gagnon et résolu de poursuivre l'accompagnement pour le regroupement des OMH du Pontiac en 2018.

ADOPTÉE

non-official translation - Municipal Housing Offices in the Pontiac

WHEREAS the procedure to regroup the Municipal Housing Offices in the Pontiac has begun

WHEREAS some documents were not completed in time for a grouping in 2018

WHEREAS the MHO can not regroup before 2019

WHEREAS the MHO can complete the documents in 2018

WHEREAS this is a grouping of OMH and not the creation of a Regional Housing Office

WHEREAS the MRC had offered its support in the accompaniment of the grouping in 2017

It is proposed by the regional councillor Mr. Alain Gagnon and resolved to continue the accompaniment for the grouping of the Pontiac MHO in 2018.

CARRIED

11.2 CI-2017-12-07

RESOLUTION

C.M. 2017-12-18

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement détient la responsabilité d'analyse des demandes auprès des fonds de Soutien d'Entreprises pour la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été analysé et est recommandé suite à la rencontre du mois de décembre;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux critères de la Politique de soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le budget disponible est de 13 598,40 \$;

Il est proposé par le conseiller régional M. Winston Sunstrum et résolu que le conseil régional de la MRC Pontiac approuve la recommandation du comité

d'investissement et d'accorder une subvention de 13 598,40 \$ au dossier MRC-CI-2017-12-07 .

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING THAT the Investment Committee has the responsibility of analyzing applications from the Business Support Funds for the MRC de Pontiac;

CONSIDERING THAT this file has been analyzed and is recommended following the meeting in December;

CONSIDERING THAT the project meets the Business Support Program's criteria;

CONSIDERING THAT the available budget is \$13,598,40;

It is moved by Regional Councilor Mr. Winston Sunstrum and resolved that the Regional Council of the MRC Pontiac approves the recommendation of the Investment Committee for a grant of \$13,598,40 to the project MRC-CI-2017-12-07.

CARRIED

11.3 RADIATIONS DE CRÉANCES

RESOLUTION

C.M. 2017-12-19

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par le Comité d'investissement pour défendre les intérêts de la MRC

CONSIDÉRANT la résolution MRC-CI-2017-11-06;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu à l'unanimité d'enteriné la décision du Comité d'investissement concernant la radiation de créance du dossier CLD FLI 2013-112-001 et CLD FLS 2013-112-001.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the steps taken by the Investment Committee to defend the

interests of the MRC;

CONSIDERING Resolution MRC-CI-2017-11-06;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and unanimously resolved to adopt the decision of the Investment Committee concerning the cancellation of the receivable from file CLD FLI 2013-112-001 and CLD FLS 2013-112-001.

CARRIED

11.4 LOISIR SPORT OUTAOUAIS

RESOLUTION

C.M. 2017-12-20

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac avec résolution C.M. 2017-06-29 a appuyer le plan d'action plein air de Loisir Sports Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE l'une des premières actions de la phase 1 du PAPA-O est le développement d'un portail web. Un outil qui a été mentionné de nombreuses fois par les partenaires comme étant la première étape à la structuration du plein air dans la région.

CONSIDÉRANT QUE ceci permettra aux touristes de mieux saisir le fort potentiel plein air de la MRC de Pontiac ainsi que l'Outaouais;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Karen Kelly et résolu d'octroyer la somme de 5000\$ pour la réalisation de ce projet à Sport Loisir Outaouais.

Également résolu que l'argent se retrouve dans les budgets de Sports Loisir et le surplus de l'année 2017.

ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the MRC of Pontiac with resolution C.M. 2017-06-29 supported the Outdoor action plan of Loisir Sports Outaouais;

WHEREAS one of the first actions of Phase 1 of PAPA-O is the development of a web portal. A tool that has been mentioned many times by partners as being the first step in structuring the outdoors in the region;

WHEREAS this will allow tourists to better understand the strong outdoor potential of the MRC Pontiac and the Outaouais;

It is proposed by the Regional councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to award the sum of \$ 5000 for the realization of this project to Sport Loisir Outaouais.

Also resolved that the money is found in the budgets of Sports Leisure and the surplus of the year 2017.

CARRIED

11.5 NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARC DES CHUTES COULONGES

RESOLUTION

C.M. 2017-12-21

CONSIDÉRANT la démission récente du directeur général du Parc des Chutes Coulonge;

CONSIDÉRANT qu'à l'heure actuelle, le conseil d'administration ne compte que 4 membres sur un total possible de 9;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac a le droit d'avoir un représentant à cette table;

CONSIDÉRANT que présentement la représentation actuelle ne constitue pas un quorum;

Il est proposé par le conseiller régional M. Brent Orr et résolu de nommer la préfète Mme Jane Toller à titre de représentante de la MRC de Pontiac au conseil d'administration du Parc des Chutes Coulonge.

Il est également résolu de demander que l'assemblée générale ait lieu en février 2018.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

CONSIDERING the recent resignation of the Director General of the Parc des Chutes Coulonge;

CONSIDERING that presently the board of directors has only 4 members out of a possible 9;

CONSIDERING the MRC Pontiac has the right to one chair on this board of directors;

CONSIDERING this presently the structure does not constitute a quorum;

It is moved by regional councillor Mr. Brent Orr and resolved to nominate Warden Jane Toller as representative of the MRC Pontiac on the board of directors of the 'Parc des Chutes Coulonge'.

It is also resolved to request that the AGM be held in February of 2018.

CARRIED

11.6 DON ET COMMANDITE | SPONSOR - ARENA DE FORT-COULONGE PANNEAU

RESOLUTION

C.M. 2017-12-22

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Gilles Dionne et résolu d'approuver une commandite de 200\$ pour la visibilité du logo de la MRC de Pontiac sur un panneau dans l'aréna de Fort-Coulonge.

ADOPTÉE

NON-OFFICIAL TRANSLATION

It is proposed by the Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to approve a sponsorship of \$200 for the visibility of the logo of the MRC Pontiac on a panel in the arena of Fort-Coulonge.

CARRIED

12 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

12.1 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION CONCERNANT LA GESTION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS, DU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

RESOLUTION

C.M. 2017-12-23

Attendu que le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs pour et au nom du gouvernement du Québec a signé une entente de délégation concernant gestion du Programme d'aménagement durable des forêts avec la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac, la Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais, la Municipalité régionale de comté(MRC) de Papineau, la Municipalité régionale de comté(MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau et la Ville de Gatineau le 22 décembre 2015;

Attendu que le Programme d'aménagement durable des forêts a pour objectif de contribuer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré par le soutien au fonctionnement de la table régionale de gestion intégré des ressources et du territoire de l'Outaouais en favorisant l'acquisition de connaissances de façon à appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière sur le territoire de l'Outaouais en vertu de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1);

Attendu que le Programme d'aménagement durable des forêts permet des interventions ciblées visant notamment la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier(chapitre A-18.1) ainsi que la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;

Attendu que la réalisation des activités prévues au Programme d'aménagement durable des forêts est rattachée à l'octroi d'une aide financière attribuée aux Délégués d'un montant annuel maximal de 672 584\$;

Attendu que l'entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en vigueur dans l'Outaouais qui se termine le 31 mars 2018 doit être renouvelée afin de permettre la continuité des travaux de la table régionale de gestion intégré des ressources et du territoire de l'Outaouais et de soutenir financièrement les travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier(chapitre A-18.1) ainsi que la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;

Il est proposé par la conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve et résolu de demander au Ministre des Forêts, de la faune et des parcs, Monsieur Luc Blanchette de renouveler l'entente de délégation la concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de bonifier le montant annuel maximal.

ADOPTÉE

non-official translation

Renewal of the delegation agreement concerning the management of the Sustainable Forest Management Program, the Ministry of Forests, Wildlife and Parks

Whereas the Minister of Forests, Wildlife and Parks for and on behalf of the Government of Quebec has signed a delegation agreement concerning the management of the Sustainable Forest Management Program with the Regional County Municipality (MRC) of Pontiac, the Regional County Municipality (RCM) of the Collines-de-l'Outaouais, the Regional County Municipality (MRC) of Papineau, the Regional County Municipality (MRC) of the Vallée-de-la-Gatineau and the City of Gatineau on December 22, 2015;

Whereas the objective of the Sustainable Forest Management Program is to contribute to the development of integrated forest management plans by supporting the operation of the Regional Table of Integrated Resources Management and the Outaouais Territory by promoting acquisition of knowledge to support decisions and directions related to forest planning in the Outaouais under the Sustainable Forest Development Act (chapter A-18.1);

Whereas the Sustainable Forest Management Program allows targeted interventions aimed in particular at carrying out forest management work on intra-municipal public lands or on private lands belonging to forest owners recognized under section 130 of the Act respecting sustainable management of the forest territory (chapter A-18.1) the carrying out of works associated with multi-purpose roads on public lands;

Whereas the carrying out of the activities provided for in the Sustainable Forest Management Program is linked to the granting of financial assistance to the Delegates for a maximum annual amount of \$ 672,584;

Whereas the delegation agreement concerning the management of the Sustainable Forest Management Program, the Ministry of Forests, Wildlife and Parks presently in effect in the Outaouais that ends on March 31, 2018 must be renewed in order to allow the continuity of the work of the regional table of integrated management of the resources and the territory of the Outaouais and to financially support the works of forest management on the intra-municipal public lands or on the private lands belonging to the forest owners recognized under the article 130 of the Sustainable Forest Development Act (chapter A-18.1) the carrying out of works associated with multi-use roads on public lands;

It is moved by Regional Councillor Mrs. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to ask the Minister of Forests, Wildlife and Parks, Mr. Luc Blanchette to renew the delegation agreement concerning the management of the Sustainable Forest Management Program, the Ministry of Forestry, Wildlife and Parks and

enhance the maximum annual amount or funding the two components of the program.

CARRIED

13 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL

13.1 STRATÉGIE OVT

13.2 SOMMAIRE À L'INTENTION DES ÉLUS SUR LES MODES DE PASSATION DE CONTRATS

13.3 STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU QUÉBEC - UN PROJET DE SOCIÉTÉ

INFORMATION - STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU QUÉBEC

DOCUMENTS RENDUS DISPONIBLE AUX CONSEILLERS RÉGIONAUX
COMME POINT D'INFORMATION.

DOCUMENTS MADE AVAILABLE TO THE REGIONAL COUNCILLORS AS A
POINT OF INFORMATION.

14 DIVERS | MISCELLANEOUS

14.1 ISLES DE LAFONTAINE

RESOLUTION

C.M. 2017-12-24

Il est proposé par la préfète madamme Toller et résolu de réviser une carte des TPI à la réunion du comité plénier de janvier 2018;

Il est également résolu que l'attention de ce dossier a été portée à la table du conseil régional et la table régionale recommande à la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet d'aller de l'avant avec leur plan d'affaire.

ADOPTÉE

non-official translation

It is moved by Warden Toller and resolved to have a map of TPIs reviewed to the January meeting.

It is also resolved that the attention of this file has been brought to the regional council table and it recommends to the Municipality of Calumet Island to move forward with their business plan.

CARRIED

14.2 CNL

RESOLUTION

C.M. 2017-12-25

CONSIDÉRANT que les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) ont demandé à la Commission Canadienne de Sûreté Nucléaire (CCSN) de renouveler son permis d'exploitation pour le site des Laboratoires de Chalk River (LCR);

CONSIDÉRANT QUE la demande a une date d'expiration de permis proposée pour le 31 mars 2028 et que si la licence est approuvée CNL pourrait continuer l'exploitation sécuritaire des LCR, avec ses nombreuses installations nucléaires, laboratoires, zones de gestion des déchets et une variété de bâtiments et structures de soutien;

CONSIDÉRANT que la licence de dix ans proposée permettrait aux LNC de réaliser leur stratégie à long terme, un plan global pour moderniser et consolider les opérations des LCR par la revitalisation des infrastructures essentielles, le démantèlement des bâtiments vieillissants et un investissement important dans de nouvelles installations mondiales. Installations scientifiques de première classe;

CONSIDÉRANT QUE cette transformation permettra aux LNC de maintenir leur position de chef de file dans le développement d'applications pacifiques et innovatrices grâce à la science et à la technologie nucléaires;

CONSIDÉRANT que nous avons manqué la date limite du 11 décembre 2017 pour commenter sur le renouvellement de la licence par voie électronique par l'entremise du Secrétariat de la Commission;

CONSIDÉRANT l'importance des LNC comme un acteur majeur dans la

création d'emplois et de la croissance économique dans la vallée de l'Outaouais.

Il est proposé par le conseiller régional M. Winston Sunstrum et résolu d'appuyer par voix de résolution le renouvellement de la licence de 10 ans aux LNC.

Le vote est appelé :

La conseillère régionale Mme Sandra Murray inscrit sa dissidence.

La résolution C.M. 2017-12-25 est réputée être adoptée sur division.

CONSIDERING that Canadian Nuclear Laboratories (CNL) has applied to the Canadian Nuclear Safety Commission (CNSC) to renew its operating licence for the Chalk River Laboratories (CRL) site;

CONSIDERING THAT the application has a proposed licence expiry date of 2028 March 31 and if granted the licence would authorize CNL to continue the safe operation of CRL, with its many nuclear facilities, laboratories, waste management areas and a variety of supporting buildings and structures;

CONSIDERING that the proposed 10-year licence would enable CNL to realize its Long-Term Strategy, a comprehensive plan to modernize and consolidate CRL site operations through the revitalization of essential infrastructure, the decommissioning of aging buildings and a significant investment in new, world-class science facilities;

CONSIDERING THAT this transformation will ensure that CNL continues its leadership position in the development of peaceful and innovative applications through nuclear science and technology;

CONSIDERING that we missed the deadline of December 11th 2017 to comment on the licence renewal electronically through the Commission Secretariat;

CONSIDERING the importance CNL is a major player in the creation of jobs and economic growth in the Ottawa Valley.

It is moved by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to support the renewal of the 10 year license at CNL by voice of resolution.

A vote is called:

Regional Councillor Mrs. Sandra Murray votes against.

The resolution C.M. 2017-12-25 is carried by majority.

15 FERMETURE | CLOSING**RESOLUTION****C.M. 2017-12-26**

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Donald Gagnon et résolu de terminer la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du à 10h46.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to close the meeting of of the Regional County at 10:46 a.m.

CARRIED

Bernard Roy	Jane Toller
Directeur général et secrétaire-trésorier	Préfète

